

Conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r.2, a. 4, par. 24°), le Bureau du coroner diffuse les renseignements relatifs aux contrats de publicité et de promotion qu'il a conclus.

Contrats de publicité et de promotion

Exercice financier 2019-2020 (en date du 31 mars 2020)

Nom du fournisseur	Description du contrat	Date	Montant du contrat
Broderie Plus	Vestes à l'effigie du Bureau du coroner pour conférences de presse	2019-09-05	177 \$
Promo Dynamique inc.	Items à l'effigie du Bureau du coroner	2019-09-05	600 \$